



Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux  
Schweizer Liga gegen Tierversuche und für die Rechte des Tieres  
Lega svizzera contro la sperimentazione e per i diritti dell'animale

**Depuis 1883 contre l'expérimentation animale**  
**Seit 1883 gegen Tierversuche**  
**Dal 1883 contro la sperimentazione animale**

Thônex, le 30.06.2025

## Résumé de l'Assemblée Générale 2024 de la LSCV

L'AG 2024 s'est tenue le 19 mai 2024 en présence de membres du comité, de plusieurs membres actifs-ves et d'invité-e-s. L'ordre du jour a suivi les points statutaires : lecture du PV 2023, rapports annuels, finances, élections, etc.

Des questions ont été posées sur plusieurs sujets sensibles :

- L'exclusion de deux membres, justifiée par des manquements répétés à la charte
- La transparence autour des visites de laboratoires, d'une lettre envoyée à la RTS en lien avec une émission sur les rats utilisés dans les laboratoires, des liens avec des initiatives médicales, ou encore des projets comme Vita Nova, a suscité l'intérêt.
- Des échanges ont porté sur l'accueil des classes scolaires à Vita Nova, jugé insuffisant, ainsi que sur la communication vers les enseignant-e-s.

Le rapport d'activités et le rapport financier 2023 ont été votés à la majorité, malgré une perte de CHF 147'000 expliquée par d'anciens investissements et la baisse des legs. Plusieurs inquiétudes ont été exprimées sur la gestion financière, le manque de soutien aux refuges, et le fait que la vérification des comptes soit faite par Benja Frei et Athénaïs Python. Cela a été le cas non pas par envie de leur part de réaliser cette tâche, bien au contraire, mais simplement parce qu'aucun-e autre membre n'a accepté de le faire au cours des dernières années.

La tentative de modifier l'ordre du jour en cours de séance par deux membres - Mesdames Niclasse et Nicoulin - a entraîné une forte tension. Elles ont dénoncé ce qu'elles ont estimé être des irrégularités dans le processus électoral et des dysfonctionnements internes, et ont souhaité lire des textes critiques avant le vote. Le comité a refusé cette entorse aux statuts, ce qui a provoqué des désaccords, des accusations, et une atmosphère très tendue. Lors des élections au comité, les votes des membres présent-e-s sur place n'ont pas permis de reconduire Benja Frei à la présidence (6 NON / 5 OUI) ni Ludmila Meichtry au secrétariat-trésorerie. Mais l'issue des votes est restée suspendue aux résultats reçus par courrier et par emails, que Madame Nicoulin a refusé de transmettre en fin de séance. Nous avons pu constater plus tard que les votes reçus par courriels réalisaient Benja Frei et Ludmila Meichtry.

Un membre a proposé que la LSCV soutienne une initiative fédérale contre l'expérimentation animale. Bien que tardive, sa proposition a été discutée, puis retirée. L'AG a été levée dans la tension à 18h50, sans résolution des points conflictuels. Une AG extraordinaire avait alors été envisagée par certains membres pour clarifier la situation. Cette AGE a e lieu le 10 mai 2025 et a permis de résoudre à la situation de carence et élire un nouveau comité.